L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 16 MARS 1879.

LOUISIANE.

Du *Louisianais*, de St-Jacques :

Tunica.—Les agriculteurs commencent à planter pour donner leurs coupes.

C'était leur droit.

Dieu a exaucé leurs vœux.

La pluie est tombée.

Et les coupes poussent, plantées et semées.

Il en est de même du maïs et du riz.

COUR.—Elle a siégé toute la semaine. Un mot seulement :

Comme le dit M. Wolf, le vol d'effets usagés est de nature à exciter la pitié. Mais deux ou trois coups de poing dans la gueule, valent mieux de faire des discours sur son de bronze, cent.

Ce n'est qu'exceptionnelle que la fidélité du juge, et nous ne l'en blâmons pas.

Mais malgré cela, le jugement n'est pas bonne. Il faut le changer.

Et nous trouvons étrange qu'un vol de canard privé par un jeune sauvage entre vingt centaines de dollars à coupe-gorge, passe.

Quant aux coups de poing sur la gueule, ils sont sévèrement réprimés.

Un juge de paix, seul au village, une juridiction si compliquée (quelquefois), deux juges de paix, mais vraie, avec une compétence beaucoup et une juridiction plus large, voilà une des réformes à donner à la Louisiane.

Notre délégué à la convention, M. F. F. Poché, se chargera de la question.

Et aussi de la question concernant l'état civil des gens en Louisiane.

Décès.—Le mort a encore frappé dans notre voisinage.

Samedi dernier, c'est Mme Ve. Pierre Blanchard, la mère de notre excellent recteur, qu'elle emporte.

Mme Blanchard était âgée de 73 ans.

Mercredi, c'est M. Euphémon Roman qui partait pour le long voyage.

M. Euphémon Roman, planteur et avocat, Louisianais de St-Jacques, était un homme honorable et un citoyen respecté.

M. Euphémon Roman, esprit cultivé et lettré, appartenait à l'Athénée louisianais.

Le *Sucrier* a un excellent article sur la question des exemptions de "homestead" qui vont centre le but qu'a eu en vue le législateur.

M. E. T. King, candidat indépendant pour la paroisse Iberia, se retire devant M. Jasper Gell, candidat régulier choisi par le mass meeting des démocrates.

Nous lisons dans le *Meschacébé* :

Les délégués républicains du septième district sénatorial se sont assemblés le 1er mars à la maison de ville de St-Charles et ont choisi l'honorable Henry Dumas comme le candidat de leur parti à la convention pour le dit district. Les concurrents de Dumas étaient MM. W. J. McCune, de Jefferson, et George Lacaze, de St-Charles. *Le Herald* est mécontent de cette nomination et ridiculise les actions de cette convention de délégués.

Samedi dernier les républicains de St-Jean-Baptiste se sont réunis à la maison de cour à cet fait choix de l'honorable A. C. Babcock pour délégué à la convention. Il est à peu près certain qu'il n'aura pas de concurrent.

La rumeur d'un crime épouvantable arrive de la paroisse Avoyelles, par l'intermédiaire d'un journal de Rapides. Le rapport, dit-il, parfaitement substantié, est que Mandeville Marigny, jeune homme de bonne réputation et ancienne jeune et affectueuse épouse, père de trois jeunes enfants, dont le plus jeune n'avait pas encore un mois, a résolu de quitter ce monde et n'a pas voulu y laisser ses enfants. Il s'est procuré de la morphine, et a fait prendre à ses enfants et en a pris lui aussi une forte dose. La mère s'en aperçut, et dans sa douleur appela tout le voisinage. Un médecin fut vivement appelé et administra sans succès tous les antidotes connus aux enfants. Il fut plus heureux avec le père et parvint à le mettre hors de danger. Ce malheureux a été arrêté et conduit à la prison de Marksville pour attendre une enquête. L'attachement de sa femme pour lui, même après cette affreuse calamité, l'a tenue à ses côtés, injurient son pardon. L'opinion générale est que Murphie est atteint de folie.

Il s'opère en ce moment une émigration de noirs des paroisses du nord de l'Etat, auxquels des agents de chemins de fer et de terres ont fait croire que le Kansas était la Terre promise ; que l'on y donnait les terres pour rien ; que même on leur fournirait le nécessaire dans ce pays d'abondance, et les noirs seuls auraient bientôt voix dans le gouvernement de l'Etat. Ces fausses promesses ont son parfaitement aveuglé les noirs sur leurs intérêts, mais ont porté préjudice au travail dans ces paroisses et fait grand tort aux planteurs. Le mouvement d'émigration continue et les noirs ne semblent pas vouloir écouter les avis qu'on leur donne. Ils ne reviendront de leur erreur qu'après l'expérience d'un séjour de quelques mois dans un climat qui ne leur convient pas et au milieu d'une population qui ne les accueillera probablement pas très cordialement.

Le Courrier de Houma annonce la conclusion d'un compromis entre les démocrates et les républicains pour le choix des candidats à la convention.

Le compromis, dit-il, a donc eu lieu. M. William A. Bisland, un planteur de la paroisse, a été choisi par les démocrates. M. A. Bisland est trop avantageusement connu pour que nous nous permettions de faire son apologie. Quant à M. A. Verret, le candidat républicain, nous avons la certitude qu'il est le meilleur choix que pui faire son parti, sous tous les rapports. Ce dernier aurait pu trouver parmi les quelques blancs républicains de notre paroisse des hommes qui dépassent leur candidat en capacité; mais on sait que la masse républicaine tient tout spécialement à la représentation de la couleur.

Le même journal dit :

Nous apprenons qu'il est question d'établir un service de bateaux entre Houma et cette partie des terres situées entre les bayous Terrebonne et Lafourche où opère actuellement la compagnie de drainage. Il y aurait deux voyages par semaine et le prix serait d'une piastre.

Le Journal d'Iberie discute nos idées sur la restriction du suffrage universel. Notre confrère veut qu'on donne un délai aux ignorants pour s'instruire avant de les priver du droit de vote, mais il se prononce comme nous en faveur du paiement de la taxe personnelle comme condition pour l'exercice du droit de vote. Le Convention aura certainement à peser tous les arguments pour et contre les mesures proposées; de la discussion naît la lumière.

Les récentes pluies ont dû faire beaucoup de bien dans les campagnes.

LE SYSTÈME MÉTRIQUE DÉCIMAL.—Le système décimal—système français—est actuellement (1879) établi légalement et obligatoirement dans dix-neuf Etats : la France et ses colonies, les Pays-Bas et leurs colonies, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Suède, la Norvège, la Grèce, la Roumanie, le Brésil, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, le Chili et la République Argentine, comprenant une population de 335,000,000 d'habitants.

Il est légalement admis à titre facultatif en Angleterre, au Canada et aux Etats-Unis qui comprennent environ 75 millions d'habitants.

Enfin le même système est admis en principe et partiellement pour les douanes en Russie, Turquie, Indes anglaises, le Vénézuela et l'Uruguay, comprenant une population de 343 millions d'habitants.

De sorte qu'en totalisant les indications précédentes, on trouve que 1/5 de l'humanité environ se trouve, soit légalement et obligatoirement, soit légalement et facultativement, soit officiellement et pratiquement, dans 27 Etats comprenant dans leur ensemble près de 660 millions d'habitants.

Comme une bonne part de ce progrès date de ces dernières années, on peut espérer beaucoup pour l'avenir, car la population des Etats civilisés s'élève à 1,189 millions d'habitants, sur lesquels, comme nous l'avons déjà dit, 660 millions environ sont obligatoirement ou à titre facultatif le système métrique décimal que la France lui a donné à l'époque de sa mémorable révolution.

—Jean-Baptiste, qui sert de son village, est entré en service chez M. X.....

Peu de temps après son arrivée, son maître ayant dû monter à dîner :

—Vous vous tiendrez derrière madame, lui dit-il.

Jean-Baptiste s'empressa d'obéir à cet ordre. Mais, au bout d'un quart d'heure, il prend une chaise et s'assied.

Son maître le réprimandant à ce sujet :

—Qu'est-ce que je vous fais ? répond le collégienne ; vous m'en avez bien commandé, ce matin, je crois même !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1879.

Mouvement du port.—Vente de l'est et du sud, ciel parfaitement couvert et pept-être des pluies bienfaisantes du hémisphère suivie d'une baisse.

Température du 15 mars 1879.

[illegible]	7.00	Nashville, Tenn	8.04		
[illegible]	26.31	New Orleans	1.00		
[illegible]	38.01	Omaha, Neb	5.00		
[illegible]	4.00	Pensacola, Fla	12.00		
[illegible]	5.11	Shreveport, La	2.00		
[illegible]	2.00	St Louis, Mo	11.00		
[illegible]	7.11	St Paul, Minn	11.00		
[illegible]	13.02	Vicksburg, Miss	26.04		
[illegible]	27.06	Yankton	2.00		

Moyenne du niveau des fleuves ce jour 1874. 1875. 1876. 1877. 1878. 1879.

T. T. JAN BEUREM, Surgeon Maj. Corps. U. S. A.

Mariages.

Gerard Stiltz à Mlle Marie Fiddis.
Charles E. Reed à Mlle Hortense Thomas.
James Roberts à Mlle Mary Frank.
Thomas Bowen à Mlle Mathilde Davis.
Alfred Brown à Mlle Winnie Gibson.
John Fulton à Mlle Emily Lee.

Naissances.—Mme John Gannon, une fille.
Mme John Sphinkel, une fille.
Charles Vinatieri, une fille.
John Barba, une fille.
Robert Ryan, un garçon.
Patrick F. Quinlan, un garçon.
Henry Bradley, un garçon.
W. Matthews, une fille.

Décès.—Robert Carroll, 52 ans.
Louise Martin, 6 mois.
Geo J. Wilson, 8 mois.
Rosa McCormack, 30 ans.
M. Wolman.
Mary Thacker, 45 ans.
Jean Lafitte, 90 ans.
Mary Burnsody.

Une dépêche.—La dépêche suivante a été transmise aux bureaux du surveillant port :

A M. A. C. Wells, directeur en chef du surveillant, à la Nouvelle-Orléans.

A midi et demi, arrivée, le barque norvégienne Skalper, de Rio d'Janeiro, soixante jours de passage.

La capitaine, le second et un jeune garçon sont morts de la fièvre pendant le voyage. Tous les hommes du bord ont été malades, et un d'eux l'est encore.

Je n'ai pas accès les écoutilles, signaux de l'état de la barque, qui n'a pas de manifeste. Le fils Harry Wright le remorque à la station de la quarantaine.

W. R. HARDY, Surveillant.

La convention du premier district sénatorial composé de Lafourche et des nouvelles paroisses de l'Orléans, des paroisses Plaquemines et St-Bernard, s'est réunie.

La paroisse Plaquemines était représentée par MM. E. F. Kernochan, Edward Smith, Reed T. Beauregard et Wm. H. H. Brooks.

La paroisse St-Bernard par MM. Emile Dubreuil et P. Morgan.

Le lieutenant ward d'Orléans par MM. Frank Wilson, Frank Hoffman, Joseph Kelly, R. D. Wills, Valle, S. Payland et F. Kelly.

Le deuxième ward, par MM. Charles Meister, Ed. Dubuc, James Abadie, A. Bouquet, Alex. Dupuy, Jos. Ferry, J. Navas, Geo. Wetzel, Phil. Schlumbrecht, Martin Kooge, Alex. Desbonnet et Joseph Trip.

M. Kernochan occupait le fauteuil.

Les délégués étaient MM. Hampton Story, H. P. Kernochan, le Dr Wilkinson et Will Stever.

La délégation du huitième ward et celle du neuvième ward se sont retirées un instant, et quand elles sont rentrées dans la salle, les délégations ont été reprises.

M. Kernochan a demandé aux deux délégations la permission de se retirer en faveur du Dr Wilkinson, dont l'état est grave et désespéré.

Cette convention a procédé au vote, et Kernochan a été déclaré, unanimement, le premier choix.

M. Bodenheimer, pour mettre fin aux différends qui existent dans le neuvième ward, a proposé d'offrir la seconde candidature à M. J. A. DeBlanc, et M. Baker a secondé la motion, et Will Steven s'est retiré en faveur de M. DeBlanc, qu'il a chaleureusement recommandé aux électeurs.

Il a été procédé au vote sur ces deux candidats représentant dignement le district.

M. DeBlanc a été choisi, et la convention s'est ajournée.

Télégraphiques.—MM. Cullom et Castellanos, avocats, ont été condamnés à mille dollars et un crédit de dix huit cents dollars à M. E. Wells, et Mme Kenner et Casanave, membres de *reforming party*, qu'ils ont défendus à la première cour de district.

—Le jugement des prisonniers politiques de la paroisse Caddo est rendu à ce jour. Le magistrat qui préside la cour de district les a renvoyés à leur retourner chez eux et à y rester jusqu'à ce qu'ils soient rappelés devant lui.

—M. Webster, agent spécial du département du revenu, est toujours à la recherche de ceux qui ont enfreint la loi relative à l'achat et à la vente de tabac. Il paraît qu'il fera d'étranges révélations.

—Les oppositions se manifestent dans plusieurs wards.

—Le long procès qui entraînait la légalité du transfert d'actions et de la fusion des deux compagnies de gaz de New Orleans Consolidated et Crescent terminé par un verdict qui laisse les choses en statu quo et elles étaient avant les témoignages et les plaidoyers.

—Les examens de la quarante-cinquième année de l'école de médecine eut lieu le jeudi, 20 du courant, au théâtre des Variétés. Le ténébreux Lesser, qui devait prononcer le discours de bienvenue, étant forcé de rester à Washington, à cause de la session extraordinaire du Congrès, le professeur Samuel Logan le remplaçait. Le Dr Joseph S. Jones prononcera le discours d'adieu.

—La réunion mensuelle de l'association catholique pour la propagation de la morale chrétienne, a lieu, aujourd'hui, dimanche, 16 du courant, à l'archevêché.

—D'après les instructions qu'il a reçues de Washington, le surintendant de l'hôtel de la monnaie de la Nouvelle-Orléans, a nommé Mr. Vandoire de Magora, vingt-cinq jours pour remplir les conditions des marchés.

—Il est fort probable que l'inspection faite par le maire, le comité du conseil et celui du bureau de santé, mardi, l'établissement de cimetières dans d'autres parties de la ville, en remplacement des cimetières Locust Grove Nos 1 et 2.

—La décision du ministre des finances permet à l'importation de choisir son entrepôt.

—A la dernière cour de district, les propriétaires de salons où il y a des concerts, sont requis de donner les raisons pour lesquelles ils ne paient pas leurs taxes, mille cent cents dollars de licence à la municipalité.

—Le comité exécutif de la chambre de commerce a nommé à trois de ses membres, avec prière de faire un rapport, une lettre du Dr J. G. Hava, qui désire se rendre à la Havane pour y étudier la nature de la fièvre jaune, et demande l'approbation de la Chambre.

—M. G. W. Nott, commissaire, a dressé les listes déclarées du mois d'avril, pour le cour criminelle supérieure et pour la première cour de district. Il a émis les noms sur un papier spécial. Les documents portant sa signature et celle du sheriff.

—Deux drayman, John Lewis et Peter Gurthner, se sont querellés à propos d'une dette de cinquante sous. Lewis a reçu un coup de couteau à l'estomac ; la blessure est légère. Gurthner a été amené à la station centrale.

—Les greffiers du préposé à l'inscription des électeurs ont effacé des livres les noms de ceux dont on n'a pas trouvé les résidences.

—L'accident survenu sur le chemin de fer de Jackson, près Abbeville, Etat du Mississipi, n'a pas eu de conséquences graves. L'interruption du service n'a pas été de plus de deux heures. Des renseignements a été fourni aux bureaux de la compagnie.

—A la peur criminelle supérieure, Martha Green, déchargée coupable d'avoir poignardé Louis Sutter, le 18 janvier, dans la rue Dauphine, a été condamnée à cept ans de travaux forcés ; F. Young, John Jackson et Geo. Moore, déclarés coupables de port d'armes cachées, ont été condamnés, les deux premiers à cinq jours de prison, le troisième à vingt dollars d'amende ou six jours de prison.

—M. Houston et l'ingénieur civil ont examiné les conduites du long du fleuve. A la prochaine séance du conseil, l'administrateur présentera un ordonnance au sujet des travaux à donner.

—Il a été mentionné, à la sous-trésorerie, dans le dernier rapport, $5,000 02, dont $1,277 46 provenant du département du revenu intérieur, $3,163, en argent, pour droits, $999 en billets, pour droits, $1,900 provenant du bureau de poste, $1,865 83 de différentes sources.

—Une lettre particulière annonce à M. Lewis, ancien éditeur, que les nègres quittent la paroisse Madison et les propriétés avoisinantes, malgré le discours de M. Pinchback, qui a tenté de les détourner de leur projet d'émigration en masse.

—Les commis de l'auditeur préparent les livres pour perceptrices de taxes.

—Le Centennial Club des jeunes gens donne un grand bal masqué, le soir de la St-Joseph—19 mars—à l'Harmony Hall, coin Henville et Passage de la Bourse. Morel de l'Invitation.

—La société de la Concorde donne un quadrille sérieux et masqué, à la salle de la Parfaite Union, le soir de la St Joseph—mercredi 19 mars—Nous le remercions de son aimable invitation.

—Wayman, l'individu qui est tombé avant-hier, dans le canal du navire "Hanover," est mort hier, des suites de son blessure.

—En rentrant une balle de coton rue de la Levee, [illegible]

—Le cadavre qui rendait et sent hier soir, à l'Abattoir de Mandeville, n'a pas mal important ses traits. Nous voudrions savoir si quelqu'un peut en tirer des renseignements, si bien entendu, il l'a vu en rêve.

—Cinq nouveaux noms sur le tableau de l'assesseur des sinistres :

A. D. Duricourt et al. à Mme J. Mathieu, en bois, compris entre les rues Girod, Hampton, et Jonquille, et l'avenue Washington.....$110.

Mme J. Mathieu à Valentine Hoss, dans terrains gras les [illegible] et s'y trouvent, compris entre les rues Washington, Burdette, Quadriller et Jonquille.....$1,000.

Robert Morrell à George Kerrie, en terrains les améliorations qui y sont, compris entre les rues Valmont, St David, Cedar et Grove.....$800.

Verret A. Bouldin à Mme Ve. Pierre Verret, en terrains avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Colle, Berlioz, Roman et Dryades.....$1,000.

Mme Marguerite A. Dessus à Andrew C. Lewis, dans terrains avec les bâtisses qui s'y trouvent, compris entre les rues Chartres, Frytania, Pierre et Hermann.....$3,000.

Verret A. Bouldin à H. Lonhit, en terrains avec les bâtisses qui s'y trouvent, rue Dauphine, entre Quartier et Hospital.....$1,600.

Grand exercice de chasseurs, pour hommes, dames et enfants, au coin Ursulines et Chartres.

—Du nouveau propulseur.—Une curieuse expérience maritime va avoir lieu à Paris, pendant le mois d'avril, pour le compte du navire américain. L'inventeur préliminaire aux expériences sur le navire qu'il a fait construire, et qu'il a déjà essayé avec succès aux Etats-Unis; c'est le *City-of-Baltimore*.

Qu'en se figure un bateau de la dimension de la ferme d'un remorqueur ordinaire, manœuvré au moyen d'une pompe à vapeur de la force de 16 chevaux, avec chaudière tubulaire horizontale, toute pompe, d'une puissance énormes, qui aspire des quantités considérables d'eau qu'elle refoule avec une grande vitesse par des tuyaux pourvus de soupapes.

Les jets sont dirigés en avant et en arrière, au nombre de deux à chaque extrémité, dans le sens du navire et parallèlement à la quille. L'eau est prise du côté où se trouve installé la cuve de pompe. Un conduit de fuite partant, en cas d'accidents, de produire l'eau d'alimentation de la pompe dans la cale au lieu de la jeter directement dans la mer, le résultat, quant à la marche, reste identiquement le même.

Pour cela, il suffit de fermer le tube d'aspiration extérieure et d'ouvrir le conduit de fuite. Il en est de même des tubes de l'avant et de l'arrière. Vont-on marcher en avant ? On ouvre les tubes de l'arrière, et l'eau qui y est pénétrée remplit dans ce sens son office d'éperon. Est-il nécessaire de faire route en arrière ? On ferme les tuyaux de l'arrière et l'on ouvre les autres. La propulsion se produit alors dans le sens opposé. Avec ce système, il paraît qu'aucune vibration ne se produit, et la machine peut être aisément installée sur un navire à incendie au moyen d'une simple addition de tuyaux.

Cette pompe peut être utilisée pour empêcher un autre navire de sombrer, en épuisant l'eau dont il peut être plus ou moins plein par suite de voies d'eau et de coups de mer, tout en pourvoyant en route et en remorquant le navire neuf-flé.

Sous sa traversée d'essai en Amérique, le nouveau bateau a fait 10 nœuds à l'heure, sous une pression de trente atmosphères. Si le système expérimenté sur une grande échelle est reconnu efficace, ce sera une précieuse innovation, surtout pour la navigation des fleuves et des rivières. C'est pour cela qu'on va l'expérimenter sur le Rhône, après les essais qui sont annoncés dans le port de Marseille.

Les destructeur du café.—Une fort curieuse communication a été faite par M. Duchaigne à l'Académie des sciences, dans sa séance d'avant-hier. Le savant M. Jobert, tout récemment revenu du Brésil, où il avait été chargé d'une mission du gouvernement français. Comme la vigne en Europe, les caféiers du Brésil sont atteints en ce moment d'une redoutable maladie qui sévit sur les arbres les plus vigoureux, vieux de sept à dix ans. C'est principalement aux abords des rivières et des ruisseaux, dans les vallées sombres et humides que le mal se propage. Les caféiers étant plantés en lignes parallèles, tantôt il suit ces lignes, tantôt il atteint un îlot d'une manière analogue à l'infection phylloxérique.

Un des principaux planteurs de Cantagalle (dans la province de Rio de Janeiro) prie M. Jobert d'étudier cette question si importante au point de vue de la richesse commerciale du Brésil. Voici quels sont les symptômes ordinaires de la maladie : tout d'un coup l'arbre jaunit, tombe ses feuilles comme les plantes qui, dans nos pays, sont mangées par les vers blancs. En arrachant le caféier, on découvre que les petites racines et le chevelu ont complètement disparu ; sur les grosses racines et le pivot, l'écorce est profondément altérée. En regardant celle-ci à la loupe, aussi bien que les radicelles du chevelu restées dans la terre, on découvre à leur surface de petites fumisques intégales, semblables à des boursouflements microscopiques qui auraient créé par le soufle ; au fond de l'excavation qui en résulte, les tissus de la plante sont altérés ; ils ont pris une coloration noirâtre ou même ont totalement disparu. On demeure convaincu que la maladie a été terminée son cours.

Pour la surprendre à son début, M. Jobert fit arracher dans le voisinage des arbres atteints, d'autres caféiers restés vigoureux en apparence. Notre savant compatriote ne fut nullement surpris de trouver leur chevelu complètement couvert de radicelles qui, en se croyant affaibli faire place aux nombreuses de petites créatures visibles sur les caféiers malheureusement morts. Les plus grosses de ces nodosités dépassent à peine la dimension d'un grain de chènevis ; l'aspect général est celui des racines de la vigne atteinte par le phylloxera.

En faisant avec un rasoir des coupes très minces du tissu de ces renflements et en examinant celles-ci au microscope, M. Jobert découvrit qu'ils sont occupés par une sorte de petite cavité que contient une d'ovoïdes ressemblant assez à la racine. Bientôt on découvre un certain nombre de ces cavités plus ou moins remplies de corps arrondis sur la nature desquels il n'était pas possible de se méprendre : ce sont les œufs d'un petit ver que l'on distingue encore enroulé à leur intérieur. Ce ver long d'un quart de millimètre, est une *anguillule* analogue aux anguillules qu'on voit nager souvent dans le vinaigre de vin quand on regarde celui-ci par transparence. Chaque poche contient 40 ou 50 œufs, et si l'on fait un calcul approximatif on se basant sur le nombre des renflements, on arrive au chiffre trop faible certainement et pourtant fort respectable de 30 millions d'anguillules par caféier !

Il est évident que ces anguillules, après leur éclosion, se répandent au dehors, laissant béante la cavité dans laquelle elles se sont développées, et que la radicelle ainsi percée par toutes ces blessures aux influences des agents extérieurs, ne tarde pas à pourrir. Au reste, la terre qui environne les caféiers morts, est remplie d'anguillules, qui ne sont pas encore arrivés à l'état d'adulte ; et, comme ces animaux ont besoin, pour vivre, d'un sol extrêmement humide, on s'explique l'immunité des caféiers plantés dans les terrains secs.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE

will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that organ, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

PREPARED BY FLEMING BROS.

The genuine are put up in yellow wrapper, with signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

Each box has red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signature of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name McLane, spelled differently but same pronunciation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le vote sur l'amnistie du bénédictine du 16 mai—Délibérations de M. Gambetta.

Paris, 15.—La majorité de la Chambre des députés, jeudi soir, opposa la même à la proposition de l'amnistie du 16 mai, par un vote de 183 républicains et de 134 bigotistes et bonapartistes.

Le ministère se prononcait de 158 républicains et de 1 bonapartiste.

La majorité en faveur de la proposition de l'amnistie fut de 350 ; 150 républicains ont voté contre, 50 ont préféré s'abstenir de voter. Ce sont principalement des intransigeants qui, tout en voulant pas voter contre la proposition, n'ont pas voulu voter en faveur de l'amnistie, pour ne pas dépasser à une pareille complaisance.

Démonstration des ouvrières de Rouen.

Lyon, 15—150 ouvrières ont attiré une dépêche à l'hôtel de ville hier, pour demander du travail en faveur de 10 ou 12 mille ouvrières qui sont sans ouvrage et qui ne peuvent trouver de travail.

Paris, 16.—M. Gibaud, secrétaire général du ministère du commerce, a donné sa démission.

Faillite d'une firme anglo-française.

Londres, 15—La maison Robert Hogan de Paris, et Philippin, Fulham, Ferrell de Londres, qui fait le commerce avec l'Amérique du Sud, a suspendu ses paiements, aujourd'hui. On dit que cette faillite va frapper plusieurs importantes maisons du Havre.

Londres, 15—La maison du Havre qui est frappée par cette faillite est la maison Roland frères et Cie.

Lord Chelmsford reste à la tête de l'armée.

Londres, 15—Dans la Chambre des Communes, hier soir, Sir Stafford Northcote a annoncé que le gouvernement n'avait pas l'intention de remplacer lord Chelmsford.

Neiges abondantes en Ecosse.

Londres, 15—La neige est tombée en abondance dans le nord et l'Ecosse.

Ultimatum au roi de Burmah.

Londres, 15—Une dépêche de Rangoon au Daily News dit que prochainement les anglais livreront un ultimatum au roi de Burmah. Les troupes vont se masser sur la frontière le mois prochain.

L'Angleterre insiste sur l'exécution du traité de Berlin.

Vienne, 15—La Correspondance Politique dit que Lord Dufferin, l'ambassadeur anglais à St-Pétersbourg, a reçu ordre d'insister sur la stricte exécution du traité de Berlin et de déclarer que les clauses de San Stefano ne doivent être en aucun cas une source prétexte. L'Angleterre est certaines que les difficultés relatives à la Roumélie, seront aplanies par un arrangement mutuel, pourvu que l'on ne se méprenne pas sur son langage de vigueur et de modération de la part de la Porte.

Les inondations en Hongrie.

Pesth, 15—Le correspondant du gouvernement à Hongrie rapporte que les travaux de défense ont été mis en raison. Il croit que d'ici à deux mois quelques parties du pays, il ne restera guère debout que 200 maisons.

Le bourgmestre constate que plusieurs milliers de personnes ont été noyées.

Londres, 15—Le lord maire de Londres, à la requête de l'ambassadeur d'Autriche a ouvert une souscription en faveur de l'inondée. Le vice-président du Conseil Privé à Inspection les délégations [illegible] pour les victimes.

Le correspondant a fait passer sur un bateau de nouvelles 400 personnes qui s'étaient réfugiées dans une école s'y trouvent encore.

Une dépêche de Leopolis au Standard, en date de vendredi, dit qu'il règne encore une effroyable inondation. Le vache les qui passent dans les rues de la ville. Les trois quarts de la ville sont submergés. Les habitants qui ne sont pas partis sont entassés dans les maisons, dans les toutes supérieures de quelques mètres de hauteur seulement. Toute cette immensité qui est vraiblement un immense lac, a maintenant des îles, et il y a des milliers de malheureux qui sont assiégés dans des digues, et il est impossible de communiquer avec eux.

400 ouvriers ont été recueillis dans le village de Dobrotin, hier. Le Standard a reçu une dépêche disant que le niveau de la rivière Marcz a maintenant atteint le niveau de la nouvelle inondée. De nombreux villages dans le voisinage sont complètement détruits. L'anarchie est complète, et le pays est en proie à la contrée environnante, à un manque de troupes. On a enlevé immédiatement des [illegible]

Une dépêche de Pesth au Standard, datée de vendredi dans la nuit, dit que la température venant de la montagne a été [illegible] Les digues qui protègent Csongrad, vingt de 16,000 âmes, qui se trouve en partie détruite.

Intrigues contre le Visir.—Organisation de la République.

Londres, 15—Suivant le correspondant de Times à Constantinople, les ennemis que l'on fait circuler de la vente de la Crète à la Grèce, de la mutinerie de Salonique, et de la guerre faite par le gouvernement russe à Philippopolis qui ne peut en rien de ce faire aucune opposition. Par conséquent, l'organisation de la Roumélie orientale n'est pas du ressort de la Porte.

Le parti de la Porte est considérable, du reste, et ne cesse de gagner du terrain.

Projet d'une cable entre l'Angleterre, le cap de l'Afrique et Maurice.

Londres, 15.—Le gouvernement britannique a invité le commerce à lui faire des offres pour la pose d'un cable avec le cap de l'Afrique et l'île Maurice par la voie d'Aden ou par la voie de l'Inde.

Mouvement des Bonces.

Londres, 15.—La nouvelle que les Bonces marchent sur Maro est confirmée.

Bonche expulsion d'un socialiste.

Bruxelles, 15.—Le socialiste allemand Hirsch qui a été expulsé de France et est venu s'établir à Bruxelles avait fondé un journal à l'imitation de celui de Most. Il vient d'être expulsé de la Belgique par ordre du roi, à la requête, dit-on, de l'Allemagne.

La question des tarifs en Allemagne.

Londres, 15.—Une dépêche de Berlin dit que la commission du tarif a terminé, contrairement à l'attente générale, résolu d'admettre le charbon franc de droit.

Un projet probable des compagnies du cable transatlantique et du nouveau cable français.

Londres, 15.—Une dépêche de Paris au Times annonce que les compagnies du cable de la compagnie du cable franco-américain à la pose du nouveau cable français n'ont pas été consulté. Elles ne peuvent pas le faire, elles ne sont pas [illegible] Le convention n'est [illegible]

Les marchepers.

New York, 15—Le vapeur Arizona, Oliver & Gillmore, partira de New York, le 27 courant, pour le Havre. Le prix du passage est de [illegible] Le vapeur Ethiopia, Kennedy, partira de New York, le 7 avril